

Et mis à l'ordre pour les motifs suivants: (89)

67^e D^{iv} I.
Groupe Chandezon
n^o 3301.

133^e Brigade. Inf^{ie}.

Ordre de la 133^e Brigade - n^o 8.

Le Gal C⁺ la 133^e B^{de} cite à l'ordre de la Brigade
Le Caporal Thierry de Ville d'Avray du 29^e
Bon de Chasseurs -

« A demandé à prendre le commandement
« d'une patrouille qu'il a conduite à 30^m
« d'une lisière fortement organisée - A
« maintenu sa patrouille à cette distance
« pour assurer la protection d'un détache-
« - ment occupé à combler un élément de
« tranchée creusée en avant de cette lisière
« Se présente toujours pour prendre le Com-
« - mandement des éclaireurs volontaires »

Fait au Q. G. de Troyon

le 5 mars 1915

Le Gal C⁺ la 133^e B^{de}
Chandezon

Pour ampliation
Le Chef E. M.
Besset.